



SOCIÉTÉ

13 600 heures de cours perdues

ÉDUCATION | Les remplacements de profs restent problématiques. Au grand dam des familles. Selon la FCPE, les heures non assurées s'envolent depuis la rentrée.

Frédéric Gouaillard

« **LES PARENTS** commencent à en avoir marre. » Au collège Boris-Vian de Marck (Pas-de-Calais), Laurence* s'est muée en porte-parole des parents d'élèves excédés par l'absence d'un professeur de technologie depuis la rentrée scolaire. Résultat, les six classes de 6^e et quatre classes de 4^e sont privées de l'enseignement de cette matière. « Un des deux professeurs qui était là l'année dernière a obtenu sa mutation dans un autre établissement. À la rentrée, le poste n'était pas pourvu, mais ce n'est pas normal que ce soit encore le cas trois mois plus tard, déplore-t-elle. Il semblerait que le vivier des profs de technologie soit à sec. Au début, nous n'avons pas voulu surréagir, mais il faut que chacun prenne ses responsabilités. Au lycée Léonard-de-Vinci voisin, il manquait un professeur de gestion et d'économie, les parents se sont mobilisés, ont saisi la presse et ils ont obtenu l'enseignant manquant. »

Des parents, démunis, témoignent. À Montmagny, dans le Val-d'Oise, une mère raconte sur Facebook que les élèves d'une classe de 5^e du collège Utrillo n'avaient eu ni anglais ni espagnol cinq semaines après la rentrée. Il faut dire que les absences des professeurs non remplacés constituent depuis plusieurs années le talon d'Achille de

l'Éducation nationale. Rien que dans le Pas-de-Calais, le site de Pôle emploi recense 71 offres d'emploi de professeurs dans différentes matières (français, anglais, lettres/histoire...) émanant pour la plupart du rectorat.

Les parents en plein désarroi

La pénurie ne touche pas que le second degré. À l'école élémentaire du Noyer-de-l'Image, à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise), l'administration a mis quasiment deux mois à remplacer un professeur des écoles. « L'instituteur qui avait pris son poste au début de l'année a été arrêté après trois semaines de cours. Comme il renouvelait son arrêt semaine après semaine, l'administration n'arrivait pas à recruter un remplaçant de manière pérenne, souffle Sandra Tichané, une mère d'élève. À part quelques remplacements ponctuels d'un jour ou deux, les enfants du double niveau CE 1-CE 2 ont déploré onze jours d'absence, soit quasiment trois semaines sans cours. Ils n'ont eu aucun suivi jusqu'au 14 novembre, date du recrutement d'un professeur. L'année dernière, on a aussi eu l'exemple d'une maîtresse de CP-CE 1, absente 33 jours, avec moins de la moitié de ces jours remplacés. Sachant que cette maîtresse a aussi été très absente l'année d'avant, certains enfants l'ont eue pendant

deux ans et ont subi un total de 59 jours d'absence. »

Ces récits, nombreux à travers la France, témoignent du désarroi de nombreux parents. Invités, du 9 au 16 novembre, à répondre à la question « Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez lors de cette rentrée scolaire ? », les adhérents de la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) ont placé les absences de professeurs non remplacés en deuxième position (50 % des réponses), juste derrière le manque d'AESH et d'autres personnels (60,9 %). La hausse de la précarité des familles (35,9 %) arrive troisième.

Sur le site Ouyapacours, où les parents peuvent renseigner les heures d'enseignement perdues, nous sommes à 13 608 heures depuis la rentrée scolaire, révèle Magalie Icher, présidente de la FCPE nationale. En octobre 2021, il y a un peu plus d'un an, nous étions à 2 129 heures, avant d'atteindre les 80 690 heures à la fin de l'année scolaire. Cela reste du déclaratif, et on peut penser que le site est mieux renseigné et mieux connu que l'année dernière, mais ça fait beaucoup d'heures perdues ! Certains territoires sont plus impactés que d'autres, et certaines matières sont plus touchées. Par exemple, en Centre - Val de Loire, il y avait un manque de professeurs en technologie et en sciences de gestion. À Paris et dans sa

région, il y a des problèmes en mathématiques ou en histoire-géographie. »

Des spots radio pour inciter à devenir prof

Invité à réagir, le ministère de l'Éducation nationale n'a pas donné suite à notre demande. En août dernier, le ministre, Pap Ndiaye, avait promis un professeur devant chaque classe et annoncé le renfort de 4 500 nouveaux contractuels, ces enseignants non certifiés et moins diplômés appelés à la rescousse. « Mais les problèmes des années précédentes persistent : non-remplacement des congés maladie, des congés maternité, etc. », déplore Sophie Vénétiay, la représentante du Snes-FSU, syndicat majoritaire dans le second degré. Face à la pénurie d'enseignants et au manque d'attractivité du métier, le ministère a annoncé une prolongation des délais d'inscription aux concours d'enseignants de quinze jours, soit jusqu'à ce vendredi. Une manière d'avouer, sans le dire, que les taux d'inscription ne sont pas satisfaisants. À la radio, on entend désormais des publicités pour devenir prof.

En attendant, certains parents continuent de se battre sur le terrain judiciaire pour faire réagir l'État. Joyce Pitcher, l'avocate du collectif #OnVeutDesProfs, a déposé mardi 120 demandes d'indemnisation auprès de





différents tribunaux administratifs (Paris, Melun, Bordeaux, Montpellier, Lille...). « En plus du préjudice moral et financier pour ceux qui ont dû payer des cours privés pour leurs enfants, ces parents demandent à l'État 10 € par heure perdue dans le second degré en 2021-2022, et 50 € pour le premier degré, explique l'avocate. Et comme nous sommes contactés par de nouveaux parents qui rencontrent une situation aussi désastreuse cette année, nous allons relancer une action, avec de nouveaux formulaires à remplir pour 2022-2023, afin que les familles puissent ouvrir un dossier d'indemnisation. »

* Le prénom a été changé.



**À part quelques
remplacements,
les enfants du CE 1-
CE 2 ont déploré
quasiment trois
semaines sans cours**

Sandra Tichané, une mère d'élève de l'école du Noyer-de-l'Image, à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise)

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

LP/ARNAUD JOURNOIS

Malgré la promesse du ministre de l'Éducation nationale qu'il y aurait un professeur devant chaque classe, les absences non remplacées continuent dans tous les niveaux.

